

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AAMFOM

(American Association of the Members of the French Order of the Merit)

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le **31 mai 2024**, dans les locaux de l'Ambassade de France à Washington DC. L'ambassadeur de France, Président d'Honneur, y était représenté par Madame Caroline Monvoisin, Consule générale à Washington.

Madame Yahne Miorini, secrétaire de l'AAMFOM, propose à la Consule générale de présider la séance, ce qu'elle accepte. La séance commence donc à 11heures. L'ordre du jour est lu et accepté.

Membres présents et représentés

Huit membres sont présents, deux le sont en virtuel, et 5 ont fait parvenir leur procuration en bonne et due forme au secrétariat, tous s'étant acquittés de leur cotisation pour 2024. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut se dérouler.

Accueil par la Consule générale

Au nom de l'Ambassadeur et en son nom propre, la Consule générale souhaite la bienvenue aux membres dans les locaux de l'Ambassade, et manifeste sa satisfaction de voir que l'AAMFOM continue d'agir concrètement en finançant de nombreux projets d'aide à des associations de bénévoles et à des écoles, notamment en milieu francophone. Elle renouvelle l'assurance du support que les consulats aux Etats-Unis, auxquels l'AAMFOM a fait parvenir des plaquettes expliquant son action, peuvent et souhaitent lui apporter. Elle indique également que les Consuls mettent en ligne les cérémonies de remise de médailles, en particulier de celles de l'Ordre du Mérite, ce qui peut permettre à l'AAMFOM de connaître de nouveaux adhérents potentiels.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale de 2023

Ce document était joint à la convocation à la présente assemblée. Il est approuvé à l'unanimité des membres, compagnons ou sympathisants, présents ou représentés.

Examen des comptes de l'association pour l'année 2023

Madame Catherine Langrenay, trésorière de l'AAMFOM, indique que notre association a nettement accéléré en 2023 le rythme de financement de projets, qui avait connu en 2022 une baisse ; 10 projets ont ainsi été réalisés, pour une somme totale de 43600 dollars, contre seulement 6 en 2022.

Le nombre de nos cotisants est cependant passé de 19 à 17, et si l'état de nos finances reste sain, avec un peu plus de 16 000 dollars en caisse à la fin de 2023, la cause doit en être attribuée à la grande générosité de nos membres, y compris des membres sympathisants.

Il est aussi souligné que les donateurs sont assurés de ce que la part de leur contribution qui dépasse les 60 dollars de la cotisation minimum sert uniquement au financement de projets d'entraide, et que les dépenses de fonctionnement (entretien du site web, frais d'enregistrement de l'association et contribution au fonctionnement de notre association mère en France) sont réduites au strict minimum,.

Les comptes de 2023, qui ont fait par ailleurs l'objet d'un rapport écrit envoyé avec les convocations, sont alors approuvés à l'unanimité.

Rapport Moral du Président Jean Lachaud

Notre président fait d'abord un point des relations entre notre association et l'ASFOM, autre association de membres de notre Ordre et dont le siège est à New York : les deux associations s'accordent sur une relation de non-concurrence, chacun restant libre d'adhérer à l'une ou à l'autre association, voire aux deux. L'une et l'autre accueilleront au sein de leur conseil un Trustee (ou membre de leur conseil) appartenant à l'autre association. L'ASFOM pourra aussi apporter une contribution financière aux projets financés par l'AAMFOM.

Il souligne ensuite les difficultés rencontrées par notre association du fait de la faiblesse du nombre de compagnons nouveaux dans un pays aussi vaste que les Etats-Unis, mais aussi du manque d'informations sur le devenir de ses propositions pour l'attribution de médailles de notre Ordre.

Il présente enfin ses félicitations aux Trustees et aux membres du bureau de l'AAMFOM pour le travail bénévole réalisé en 2024, tant en matière de relations extérieures - site web et page LinkedIn -, que pour la gestion des fonds, l'administration et le suivi des projets.

Ce Rapport Moral a fait l'objet d'une lettre, jointe à la convocation.

Projets

Les 10 projets financés en 2023 ont fait l'objet d'une note, avec photos, présentée aux membres. Jacques Bodelle les rappelle succinctement et insiste sur une des caractéristiques de ce genre d'actions, que l'AAMFOM a acquise au fil des ans, à savoir la constitution d'un réseau de correspondants, qu'elle continue d'étoffer, et qui lui permet de localiser des besoins, mais aussi de s'assurer, autant que faire se peut, de la réalisation concrète des projets. C'est un atout qui lui permet de ne pas confier des ressources à des institutions de trop grande taille, où elles risquent de se dissoudre sans résoudre de vrais besoins. Plusieurs exemples de naissance de tels contacts sont ainsi donnés, comme pour le Rwanda, le Cameroun, ou Haïti.

Election des Trustees

Selon nos statuts, l'assemblée générale élit les Trustees, qui à leur tour choisissent les membres du bureau. Une liste de 7 trustees est présentée par le Président Lachaud. Catherine Langrenay souligne le fait que Frank Amato, qui réside sur la côte ouest et possède de grandes compétences en matière de relations publiques, serait d'un grand apport pour notre association. Son nom est donc ajouté à la liste précédente qui devient ainsi : Frank Amato, Jacques Bodelle,

Étienne Dailly, Jean Lachaud, Catherine Langrenay, Édouard de Latour, Yahne Miorini et Patrick Pagni.

La liste est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 12h35.